



Rôle-Conseil du professionnel à l'étape 1 et 2 du continuum en lien avec l'analyse fonctionnelle du comportement.

1. Prendre en compte la dimension affective du personnel enseignant.
 - Accueillir et écouter l'enseignant.
 - Faire verbaliser les attentes.
 - Amener l'enseignant à décrire de façon objective les comportements et les besoins de l'élève.
 - Valider le lien enseignant-élève ? Agir comme facilitateur dans la création du lien.
 - Déterminer si le besoin est celui de l'élève ou de l'enseignant.
 - Amener des compétences antérieures au rappel.
 - Normaliser certains comportements (adaptation à un nouveau milieu, modification du comportement).
2. Contribuer à la description de la situation actuelle.
 - Quoi ? Positif autant que négatif.
 - Où ?
 - Quand ?
3. Modéliser un premier niveau de questionnement.
 - Qu'est-ce que l'élève cherche à éviter ou à obtenir ?
 - Identifier des freins et des leviers dans la modification du comportement.
 - Favoriser une vision objective de la dynamique.
4. Structurer la recherche d'informations au sujet de l'élève : où regarder et quoi regarder.
 - Créer une fiche synthèse pour résumer les informations contenues dans le DAP.
 - Dossier professionnel (partage d'informations, obtention des rapports disponibles à l'externe...).
 - Vision/audition/médication.
 - Parents, intervenants précédents, ressources extérieures, etc. ?
 - L'élève peut-il nous informer ?



5. Recommander des lectures, des formations ou des ressources selon les informations connues.
6. Agir en tant que gardien du processus.
 - Vérifier si les parents ont été informés par l'enseignant des comportements de l'enfant (éventuellement, aide à formuler pour transmettre l'information de façon objective).
 - Combien de temps a-t-on essayé les moyens (système classe, suivi individuel, etc.) ?
 - Positionner les actions sur la trajectoire.
7. Envisager une observation de la classe, selon les informations obtenues, afin de déterminer l'ampleur de la problématique.
8. Suggérer l'utilisation de grilles de collecte de données pour permettre une meilleure compréhension du besoin exprimé.
9. En référer à la direction pour les besoins touchant à la gestion de classe.